

SECURITE DES COMPETITIONS

1. PROTECTION

Le port de protection dorsale est **obligatoire** lors de toutes les compétitions.

2. FILETS ET MATELAS DE PROTECTION

Les pistes de compétition devront être protégées de l'entrée de personne étrangère à la compétition par des filets (A-net).

Les obstacles situés dans la ligne de course devront être protégés par des filets de protection de type B-net, le filet devra être posé à un minimum de 2 mètres de l'obstacle (afin de permettre au filet de plier et freiner le coureur avant de toucher l'obstacle).

Plusieurs rangées de filet pourront être posées dans les parties dangereuses, mais chaque rangée devra être séparée d'un mètre de la précédente.

Les cellules d'arrivée seront protégées par des matelas de protection spécialement prévus à cet effet.

Les arbres, pylônes de téléski, cabanes de chronométrage, etc... seront protégés par un filet (B-net) et un matelas de protection sera ajouté sur ces obstacles.

Liste non exhaustive.

3. JURY DE COMPETITION

Le jury de compétition effectuera une inspection de la piste de course avant les reconnaissances afin de vérifier les différents points de sécurité.

4. SERVICE DE SECURITE

Lors de toutes les compétitions, les services de sécurité de la station (pisteurs) devront être présents à proximité de l'aire de départ. Un minimum de 2 pisteurs secouristes devra être présent au départ avec le matériel nécessaire à l'évacuation d'un blessé (traîneau, matelas coquille, minerve, oxygène, etc). En cas d'arrêt de course et d'évacuation d'un blessé, la course ne pourra reprendre que lorsque les pisteurs et matériels d'évacuation seront remplacés, et en position dans l'aire de départ.

Les pisteurs devront être en contact direct avec le médecin de la station et les services d'évacuation (ambulances, hélicoptère).

5. RESPONSABILITE DES COMPETITEURS

Les compétiteurs devront connaître les règlements de compétitions.

Les compétiteurs devront porter et avoir à tout moment (reconnaissance, entraînement, compétition) le matériel adéquat à la compétition de snowboard.

6. CONTROLEURS DE PORTES (juges de compétition)

Une réunion des contrôleurs devra être effectuée par le DT le matin de la course, leurs expliquant leurs tâches et devoirs.

Les contrôleurs devront être mis en position par un des membres du jury.